Agence Régional de Santé

A l’attention de M. le Directeur

 Le

Monsieur le Directeur,

Au sein de la filière visuelle, le Code de la Santé ne reconnaît que trois professions : les médecins ophtalmologistes, les orthoptistes et les opticiens.

Les opticiens s’étant engagés dans une formation continue en optométrie à la suite de leur formation initiale, ne peuvent se prévaloir d’un titre d’optométriste « professionnel ».

L’optométrie n’est et n’a jamais été reconnue comme une profession sur le territoire français. Les différents ministres de la Santé qui se sont succédés depuis une trentaine d’année l’ont systématiquement rappelés aux parlementaires qui, incessamment, ont posé la question d’une éventuelle reconnaissance.

Je voudrais porter à votre connaissance le fait que des professionnels non qualifiés sont embauchés et exercent illégalement sous couvert d’une qualification d’optométriste dans le cabinet d’ophtalmologie situé au : (mettre l’adresse)

Les actes que ces personnes exécutent sont des actes qui relèvent soit de la compétence des ophtalmologistes soit de la compétence des orthoptistes. Leurs employeurs, quant à eux, se rendent coupables de complicité d’exercice illégal de la médecine et de la profession d’orthoptiste.

Il semblerait même qu’elles puissent avoir accès au bloc opératoire pour y assister les chirurgiens… tâches théoriquement dévolues aux seuls infirmiers de bloc opératoire diplômés d’état (IBODE) !

Je m’étonne donc de ces états de fait scandaleux et vous demande de bien vouloir agir afin que cette situation cesse au plus vite.

Je vous en remercie par avance de ce que vous pourrez faire et vous prie d’accepter, Monsieur le Directeur, l’expression de mes salutations distinguées.

 Signature

Copies : Monsieur Laurent Milstayn, Président du Syndicat National Autonome des Orthoptistes. 22, rue Richer. 75009 Paris

 Madame Nicole Jeanrot, Présidente du Syndicat des Orthoptistes de France. 11, allée des Soupirs. 31000 Toulouse

 Monsieur Jean Bernard Rottier, Président du Syndicat National des Ophtalmologistes de France. 10, rue Schweighaeuser. 67080 Strasbourg